



PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JUIN 2025

Date de la séance : 30 juin 2025 à 20h30.

ORDRE DU JOUR

Briefing exécutif

- Relations publiques
- Services opérationnels
- Infrastructures
- Services locaux

Continuité des travaux

- Auditeur libre : Corinne F et Vitaly L (vote)
- Approbation du PV concernant le dernier CA (vote)
- Politique de confidentialité globale
- Discussion liée à l'OBNL

Nouveaux travaux

- Déléguer la génération des reçus (sans signature) à l'assistant de direction
- Manque d'investissement des bénévoles (projet en cours avec Vitaly)
- Formation obligatoire RGPD pour le service social et juridique
- Contrat Laposte (règlement mensuel)
- Contrat AWS (subvention pour les associations?)
- Contrat Bouygues Telecom
- Radiation Manel BOUDJEMAI (CCS1) - Inactivité (radié depuis le 30/05/2025)
- Dispositif "Mission OREMIS"
- Domiciliation OREMIS
- Déclaration mensuelle d'activité bénévole
- Titularisation DEXL
- Démission DEXO
- Nomination DEXO
- Nomination Léo VOLET au poste de TREA
- Amendements



PRÉSENTS

- **Administrateurs**
 - Lucas VOLET (PR)
 - Alexandra DELIRE (DPO)
 - Léo VOLET (SECR)
- **Briefing exécutif**
 - Ugo FILIPPINI (DEXL)
- **Auditeur libre (dont comités consultatifs)**
 - Lucas MAIOLO (AD)
 - Maëla AMARDEILH (CCL1)
 - Vera BLANCHYS (CCS1)
 - Corinne FIGUEROA
 - Vitally LUBIN (CRS/DW)

ABSENTS

- Jennifer MARZIANO (TRE)
- Luca NAZARET (CCF2)
- Cécile HOARAU (CCF1)
- Manel BOUDJEMAI (CCS1)
- Marjorie GRAZIANI (DEXP)
- Léo DULAS (DEXO)
- Vincent GATIEN (DEXI)



Briefing de l'exécutif

Relations publiques

Communication :

Marjorie est en congé. Un recrutement est en cours pour la coordination des réseaux sociaux et les chargés de réseaux sociaux, piloté par Vitally. L'objectif est de revitaliser le pôle d'animation communautaire pour recruter des bénévoles actifs. La recherche d'un assistant exécutif pour Marjorie est toujours en cours. Céline a repris le poste de coordinatrice de la communication interne et externe. Les projets en cours incluent l'élaboration d'un dossier de sponsoring avec Ambre, la rédaction d'une trame pour les newsletters (internes et externes), la réflexion sur des événements d'attractivité interne (webinaires, etc.), et le développement officiel du nouveau site internet.

Services opérationnels

Non représenté

Infrastructures

Non représenté

Services locaux

Des amendements seront proposés pour modifier la réglementation des délégations afin d'augmenter les possibilités de création. Une réglementation pour les "bénévoles relais" est en cours de mise en place ; ces bénévoles pourront agir localement sans la charge administrative d'une délégation. Le collège des inspecteurs a été mis en place, avec la nomination des premiers inspecteurs incluant Lucas, Aude, et Vitally. Tous les membres de l'exécutif sont d'office inspecteurs.

Rôles des Inspecteurs : Deux parties principales:

- Mentorat : Accompagnement global des nouveaux arrivants sur la réglementation de l'association, l'organigramme, etc., indépendamment de leur service. Un inspecteur ne peut pas être uniquement inspecteur et doit avoir un autre rôle dans l'association. Certaines conditions sont requises, comme des compétences en gestion de conflit et une ancienneté minimale de 6 mois.
- Rôle de "Police" : Intervention en cas de conflits internes pour épauler les personnes concernées. Les inspecteurs peuvent ouvrir et gérer des "tickets" (demandes d'aide) et sont habilités à mettre des avertissements ou des suspensions en cas de manquement au règlement, bien que l'objectif soit de limiter ces actions.

Ce dispositif vise à structurer l'accompagnement des bénévoles et éviter le sentiment de solitude, en leur offrant une personne référente.



Auditeur libre

Motion : Le conseil d'administration doit-il autoriser Vitaly LUBIN et Corinne FIGUEROA en qualité d'auditeur libre ?

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : approuvée.

Approbation PV CA du 05 05 2025

Motion : Approbation PV CA du conseil d'administration datant du 05 05 2025.

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.

Politique de confidentialité globale

Discussion : Un point de suivi est réalisé au sujet de la politique de confidentialité de l'association. Alexandra confirme que la date limite de fin 2025 pour la politique de confidentialité est toujours d'actualité

Discussion liée à l'OBNL

Discussion : L'association OREMIS fait face à une situation préoccupante en termes d'adhésions et de financement. Au 29 juin, le nombre d'adhérents est limité à 12, et les donations atteignent seulement 275 €, ce qui compromet à la fois la représentativité et la viabilité financière de l'organisation. Corinne souligne l'urgence de développer une stratégie claire pour accroître à la fois les adhésions et les dons, en identifiant notamment des lacunes dans la communication : sur les réseaux sociaux, les liens vers l'adhésion sont absents ou peu visibles. Il est donc proposé d'ajouter systématiquement ces liens à chaque publication.

Un déséquilibre important est aussi noté entre le nombre de bénévoles et d'adhérents : seuls environ 10 % des bénévoles sont également membres adhérents, malgré une



cotisation modique de 15 € par an, déductible fiscalement. Cela met en évidence un déficit d'engagement sur ce plan, malgré des efforts de communication antérieurs. Pour y remédier, des incitations sont envisagées : offrir aux adhérents des avantages concrets comme l'accès à un extranet ou à des forums privés, ou instaurer un tarif réduit pour les étudiants, étant donné l'âge moyen des adhérents actuels.

La situation financière est jugée critique : avec des liquidités de 625 €, les plus basses jamais atteintes, et des coûts fixes de 200 € mensuels, l'association dépend de plus en plus de ses réserves. Or, un nombre plus élevé d'adhérents est indispensable pour convaincre des TPE/PME à soutenir OREMIS ou pour obtenir des subventions.

Vitaly rappelle que la question d'une campagne d'adhésion a déjà été soulevée, et elle renouvelle sa proposition d'intégrer systématiquement les liens d'adhésion dans les publications en ligne. Elle réaffirme aussi son propre engagement à adhérer en juillet, soulignant l'importance symbolique de cette démarche pour les bénévoles eux-mêmes.

La discussion s'élargit à la nécessité de donner du sens à l'adhésion, y compris pour les non-bénévoles. Corinne propose ainsi d'inciter les personnes aidées à devenir adhérentes, pour créer une dynamique solidaire. Vera suggère d'utiliser des témoignages anonymes de bénéficiaires sur les réseaux sociaux, dans une logique d'émotion et de preuve d'impact. Ugo, quant à lui, évoque la diffusion d'interviews de bénévoles, pour encourager le volontariat et inspirer confiance.

D'autres initiatives créatives émergent : l'instauration de challenges ou de systèmes de parrainage, avec des récompenses symboliques comme des badges, médailles ou interviews. Ugo propose également de désigner certains adhérents non-bénévoles comme ambassadeurs de l'association, avec des outils de communication dédiés et des objets promotionnels.

Enfin, Vitaly exprime sa volonté d'intégrer cette problématique de l'adhésion et des témoignages dans les missions de l'équipe réseaux sociaux, une orientation que le conseil d'administration approuve. Cette séquence met en évidence un dysfonctionnement structurel dans la valorisation de l'adhésion, mais témoigne aussi d'une prise de conscience et d'une volonté collective de rectifier la trajectoire.



Délégation de la génération des reçus

Discussion : L'association OREMIS délivre des reçus fiscaux, mais le processus de génération s'avère actuellement chronophage. Pour alléger cette charge, il est proposé d'autoriser l'assistant de direction à générer ces reçus. La validation finale, incluant la signature électronique, resterait toutefois sous la responsabilité exclusive du Conseil d'administration (CA). Alexandra, en tant que DPO, précise que cette délégation est acceptable à condition qu'elle soit formalisée par écrit et strictement réservée, en raison de la sensibilité des données personnelles impliquées.

Motion : Le conseil d'administration doit-il autoriser par délégation l'assistant de direction à générer les reçus fiscaux sans signature sur demande d'un administrateur ?

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.

Manque d'investissement de certains bénévoles

Discussion : Un manque d'investissement des bénévoles, y compris au sein du Conseil d'administration, a été observé, certains se faisant radié de l'association après seulement quelques semaines d'activités. Vitally partage son expérience personnelle et souligne un manque de dynamisme sur Discord, ainsi que des difficultés à mobiliser son équipe. Elle insiste sur l'importance de recruter des personnes proactives, créatives et naturellement engagées. Ugo appuie cette idée en affirmant qu'il ne faut pas hésiter à relancer les bénévoles inactifs afin de comprendre les raisons de leur retrait. Il rappelle que le rôle des inspecteurs comprend aussi la gestion de ces situations, en privilégiant l'analyse et l'accompagnement avant d'envisager des sanctions.

Corinne met en lumière les défis spécifiques aux associations fonctionnant à distance et propose de recréer du lien informel, à travers des visios ou des appels, comparables à une "machine à café" virtuelle. Corinne critique également le terme "inspecteur", jugé intimidant et peu bienveillant, en contradiction avec la mission de mentorat. Lucas admet que cette remarque est fondée et que le nom pourrait être changé.

Alexandra confirme qu'OREMIS a déjà connu des périodes plus actives et soutient l'idée de renforcer les liens communautaires, notamment via des sessions d'intégration pour les nouveaux bénévoles. Lucas se réjouit de ces échanges francs, affirmant que malgré une structure perçue comme lourde, l'objectif est de favoriser la collégialité et d'impliquer tous



les membres dans les décisions. Il se dit encouragé par l'arrivée de nouvelles personnes et le regain de dynamique.

Le débat sur le nom "inspecteur" reprend : Alexandra appuie le changement, et plusieurs propositions émergent : superviseur, médiateur, facilitateur, référent, gardien, ambassadeur, garant, guide, Oreférent, parrain. Ugo exprime une préférence pour "superviseur", qui évoque à la fois le mentorat et la régulation, sans la connotation autoritaire d'"inspecteur". Il est réservé sur "ambassadeur" et "parrain", qu'il juge trop marqués par le marketing ou les modèles pyramidaux. Vitaly propose de soumettre une consultation à tous les bénévoles, en leur expliquant d'abord le rôle sans le nommer, puis en les invitant à voter ou à proposer eux-mêmes des alternatives. Lucas souligne que si un vote populaire donne un résultat discutable, cela pourrait être difficile à gérer. Le terme superviseur sera discuté avec le collège des inspecteurs.

Vera propose de créer une "page bio" sur Discord, où chaque bénévole pourrait se présenter, pour faciliter les connexions humaines. Enfin, Vitaly et Corinne relancent l'idée de recruter une ou deux personnes chargées d'animer la communauté et de renforcer les liens, en jouant un rôle d'animateur. Lucas rappelle que ce type d'initiative a échoué par le passé. Ugo suggère alors de constituer un binôme pour cette mission, afin d'éviter l'isolement et de stimuler la créativité.

Formation obligatoire RGPD pour le service social et juridique

Motion : Le conseil d'administration doit-il formaliser et rendre obligatoire une formation RGPD pour l'ensemble des bénévoles du service social et juridique.

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.

Motion : Le conseil d'administration rendra exécutoire cette disposition à compter du 1er janvier 2026.

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Contrat Laposte

Discussion : Modification pour une facturation mensuelle différée, plus simple pour la comptabilité.



Contrat AWS

Discussion : Mise en place d'un système d'alerte SMS pour les incidents, encore en phase de test.

Contrat Keyo

Discussion : Coût de 30 €/mois pour une ligne téléphonique d'astreinte, avec les 6 premiers mois offerts. Le projet d'une ligne commune redirigeant vers le bénévole d'astreinte est en cours.

Radiation d'un bénévole comité consultatif

Motion : Le conseil d'administration doit-il radier Mme Manel BOUDJEMAI (ex CCS1) pour inactivité.

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.

Dispositif "Mission OREMIS"

Discussion : Le CA a validé la création d'un dispositif formalisant la possibilité pour les bénévoles de s'engager pour des missions à durée déterminée, et l'amendement correspondant au règlement intérieur a été adopté pour encadrer cette flexibilité

Motion : Le conseil d'administration doit-il valider le dispositif "Mission OREMIS"

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.



Motion : Le conseil d'administration doit-il valider et rendre exécutoire l'amendement 29052025-01 visant à réguler ce dispositif

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.

Domiciliation OREMIS

Report de la discussion sur un nouveau système de domiciliation avec scan de courrier au prochain CA.

Déclaration mensuelle d'activité bénévole

Discussion sur la manière de quantifier les heures d'activité des bénévoles pour les attestations (par action plutôt que par heure, ou par un barème préétabli). Cette discussion a été reportée au prochain CA pour éviter de prolonger la séance

Titularisation DEXL

Motion : Le conseil d'administration doit-il mettre fin à la période d'essai de M. Ugo FILIPPINI.

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.

Motion : Le conseil d'administration doit-il titulariser M. Ugo FILIPPINI sur le poste de directeur exécutif des services locaux.

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.



Démission DEXO

Motion : Le conseil d'administration doit-il approuver la démission de M. Léo DULAS actuel directeur exécutif des services opérationnels

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.

Nomination DEXO

Discussion : Le CA a approuvé la nomination de Ghislaine au poste de directrice exécutive des services opérationnels pour une période d'essai de 3 mois, saluant son dynamisme et son potentiel

Motion : Le conseil d'administration doit-il approuver la nomination de Mme Ghislaine DJORBAYE au poste de directeur exécutif des services opérationnels pour une période d'essai de 3 moi

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.

Nomination TREA

Motion : Le conseil d'administration doit-il approuver la nomination de M. Léo VOLET sur le poste de trésorier adjoint

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.



Amendement 27062025-01

Motion : *Le conseil d'administration doit-il approuver et rendre exécutoire l'amendement 27062025-01 visant à réguler les délégations de l'association*

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.

Fin du procès verbal

Fait à ISTRES, le 03/07/2025

M. Léo VOLET
Secrétaire général du conseil
d'administration

ID: 30DB0F72-F585-4645-AE50-44B7445CEDFA
Signé numériquement par <leo.volet@oremis.fr>
jeudi 03 juillet 2025 12h14 CEST

M. Lucas VOLET
Président du conseil d'administration

ID: 1497CA10-2BF1-479A-8959-AD1FCA10AFA1
Signé numériquement par <lucas.volet@oremis.fr>
jeudi 03 juillet 2025 12h26 CEST